

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Jean De Prades - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Jean De Prades - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (18819)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 31%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 62%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Jean De Prades - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (18819)	Jury par défaut	Autres candidats	1	9	9	6	0
		Bacheliers professionnels toutes séries	8	59	55	52	10
		Bacheliers technologiques toutes séries	3	38	38	32	3

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Jean De Prades - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (18819)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	4	4	3	0	
			Masculin	5	5	3	0	
			Total	9	9	6	0	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	29	28	26	4	40 %
			Masculin	30	27	26	6	60 %
			Total	59	55	52	10	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	18	18	15	2	66,7 %
			Masculin	20	20	17	1	33,3 %
			Total	38	38	32	3	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Jean De Prades - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (18819)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	7	7	4	0	
				AB	2	2	2	0	
				Total	9	9	6	0	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	12	9	6	2	20 %
				AB	25	25	25	5	50 %
				B	14	14	14	3	30 %
				TB	6	6	6	0	0 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	59	55	52	10	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	1	0	0	0 %
				Sans mention	11	11	9	1	33,3 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				AB	15	15	12	2	66,7 %
				B	10	10	10	0	0 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	38	38	32	3	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Jean De Prades - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (18819)	Jury par défaut	Autres candidats	Autres	9	9	6	0	
			Total	9	9	6	0	
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	55	52	49	8	80 %
			Non scolarisés	2	1	1	0	0 %
			Autres	2	2	2	2	20 %
			Total	59	55	52	10	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	37	37	31	3	100 %
			Autres	1	1	1	0	0 %
			Total	38	38	32	3	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Jean De Prades - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (18819)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Economie et gestion hôtelière & Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE	37	37	31	3
			Autres doublettes	1	1	1	0
		Baccalauréat Professionnel	Cuisine	38	35	34	5
			Autres spécialités	20	19	17	5

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Jean De Prades - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (18819)	Jury par défaut	Economie et gestion hôtelière & Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE	97,4 %	97,4 %	96,9 %	100 %
		Autres doublettes	2,6 %	2,6 %	3,1 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Jean De Prades - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (18819)	Jury par défaut	Cuisine	65,5 %	64,8 %	66,7 %	50 %
		Autres spécialités	34,5 %	35,2 %	33,3 %	50 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats des classes de 1ère et de Terminale	Bulletins	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale dans une langue étrangère	Deux langues vivantes sont nécessaires pour suivre cette formation Importance de la maîtrise d'une langue étrangère dans le secteur de l'hôtellerie-restauration, secteur marqué par son côté international (appréciations bulletins de 1ère et terminale).	Très important
Savoir-être	Disposer de capacités de travail et de réflexion, collectives et en autonomie	Autonomie, capacité à s'investir dans le travail, méthode de travail	Très important
	Assiduité et attitude	Dans votre carrière vous serez amené à collaborer avec l'ensemble des acteurs internes et externes à l'entreprise. Assiduité, écoute, exemplarité et capacité d'adaptation sont des qualités indispensables.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Avoir un intérêt pour le monde de l'entreprise hôtelière et les domaines économiques et managériaux	Prise en compte de la pluridisciplinarité de la formation et des spécificités des champs professionnels. Relation entre le secteur de l'hôtellerie-restauration et le monde économique.	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Disposer d'un niveau de culture générale et témoigner d'un intérêt pour le secteur de l'hôtellerie-restauration	Dans le projet de formation motivé : intérêt pour le secteur de l'hôtellerie-restauration, pour les métiers du management et de la gestion de ce secteur	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Actions citoyennes	Représentants au sein de son établissement d'origine, implication dans la vie associative...	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série STHR

- Economie et gestion hôtelière (EDS)
- Enseignement scientifique alimentation - environnement (EDS)
- Sciences et technologies culinaires et des services (EDS)
- Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

CRITÈRES ET MODALITÉS D'EXAMEN DES CANDIDATURES

a) Quantitatif :

Une note quantitative a été générée grâce à Parcoursup. Évaluation quantitative : affectation d'un coefficient supérieur sur les matières suivantes :

- • Mathématiques
- • Gestion
- • Français
- • Langues vivantes
- • Matières professionnelles (pour les baccalauréats professionnels)
- • STS STC (pour les baccalauréats technologiques)

b) Critères du projet de formation (qualitatif) :

La commission d'examen s'attache plus particulièrement au développement du projet de formation du candidat et apprécie la valeur de celui-ci avec une notation sur 20.

c) Critères de la fiche avenir

La fiche avenir mise en œuvre par l'établissement d'origine est un élément indispensable à prendre en compte.

Pour les critères suivants et les majorations suivantes :

- - **Méthode de travail ;**
- - **Autonomie ;**
- - **Capacité à s'investir.**

Majorations possibles

- Très satisfaisante 10 points

- Satisfaisante 5 points
- Assez satisfaisante 0 point
- Peu démontré 0 point

Pour le critère suivant et les majorations suivantes :

- **Engagement citoyen, suivant la nature de celui-ci :**

Majorations possibles

- Oui 5 points
- Non 0 point

Pour le critère suivant et les majorations suivantes :

- **Avis sur la capacité à réussir**

Majorations possibles

- Très satisfaisante 10 points
- Satisfaisante 5 points
- Assez satisfaisante 0 point
- Peu démontré 0 point

d) Langues vivantes

- • Modulation de 2.000 pour tous les candidats ayant fait Espagnol
- • Modulation de 2.000 pour les candidats avec une note entre 12.000 et 20.000 en Anglais

e) Bonification :

Lorsque la CEV rencontre un candidat faisant preuve d'une motivation particulière pour intégrer le BTS MHR du lycée Jean de Prades (portes-ouvertes, lettre de motivation, prise de contact, mini-stage, ...), elle octroie un bonus de 2 points.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- Rédiger une lettre de motivation personnalisée pour la formation et pour l'établissement
- Rédiger une lettre sans faute d'orthographe
- Détailler ses stages
- Mettre en avant ses autres expériences professionnelles
- Préciser le projet professionnel
- Indiquer ses qualités personnelles et professionnelles

Signature :

ALAIN MOYAT,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée Jean
De Prades